Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CALENDRIER ÉLECTORAL 2011-2012

Le Conseil d'Etat fixe les dates des prochaines élections communales, fédérales et cantonales

Selon le calendrier fixé par le Conseil d'Etat, les trois grands rendez-vous électoraux se dérouleront sur un espace de douze mois. Les élections communales se tiendront au printemps 2011, les fédérales à l'automne 2011 et les cantonales au printemps 2012.

Le calendrier a été élaboré en tenant compte d'une multitude de paramètres : les transitions entre anciennes et nouvelles équipes, les dates réservées pour des votations fédérales, les vacances scolaires, les jours fériés, et, bien sûr, les délais légaux et pratiques.

Les élections communales 2011 débuteront le 13 mars. Le second tour aura lieu le 3 avril. Ensuite l'élection des syndics, en deux tours également, se déroulera les 15 mai et 5 juin.

La Confédération a fixé les élections fédérales 2011 au 23 octobre. L'éventuel second tour pour la désignation des représentants vaudois au Conseil des Etats aura lieu le

13 novembre.

Quant aux élections cantonales 2012, le calendrier sera parfaitement identique à celui de 2007, avec l'élection du Grand Conseil et le premier tour pour le Conseil d'Etat le 11 mars, suivis de l'éventuel second tour pour le Conseil d'Etat le 1er avril.

Relevons que les communes engagées dans des projets de fusion pour le début de la nouvelle législature communale le 1er juillet 2011 devront procéder au scrutin populaire le 13 juin 2010 au plus tard. A ce propos, rappelons que le Département de l'intérieur a mis en consultation un avant-projet de modification de la loi sur les fusions de communes visant à introduire la possibilité de prolonger la législature communale de six mois dans les communes qui ne seraient pas assez avancées dans leur processus de fusion pour une entrée en vigueur au 1er juillet 2011, mais qui y

parviendraient pour le 1er janvier 2012. Dans ces cas, les votes communaux seront possibles jusqu'au 28 novembre 2010.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 août 2009

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 41 51 ; SeCRI, Eric Golaz, chef de service, 021 316 40 80 ; Sylvain Jaquenoud, SeCRI, chef Section des droits politiques, 021 316 40 86